R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
(Membre de la COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS D'AQUITAINE)

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613–1, D.613–3 et D.613–6 ;
Vu l'arrêté du 05 février 2015 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CLAIRE MITOUT, née le 7 août 1992 à ORLEANS (045) en vue de son inscription en master ;
Vu les procès–verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER** de SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention CULTURES, ARTS ET SOCIÉTÉS, Spécialité CULTURES ET SOCIÉTÉS, à finalité Recherche et professionnelle est délivré par l'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
mention assez bien
à Mme **CLAIRE MITOUT**

au titre de l'année universitaire 2015–2016
et confère le **grade de master,**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 11 janvier 2017

Le titulaire

Le Président

ACADÉMIE DE BORDEAUX
UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Mohamed AMARA

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Olivier DUGRIP

N° PAU 12701254
/2017201501661